

Compte rendu de la séance du 05 juillet 2016

Président : MONIER Michel
Secrétaire : RAYMOND Clément

Présents : Monsieur Michel MONIER, Monsieur Henri MEYNIEL, Monsieur Claude DELMAS, Monsieur Clément RAYMOND, Monsieur Eric SOULIER, Monsieur Denis CANTAREL, Madame Marie-Thérèse FABREGUES, Madame Colette CROUTES, Monsieur Alain CAMMAS

Excusés : Monsieur Jérôme SOUQUIERES, Monsieur Jérôme BONNET

Ordre du jour:

- périmètres;
- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, projet de
 - Vente de terrain du lotissement à l'Office Public de l'Habitat du Cantal;
 - Vente de terrain du lotissement;
 - Travaux de voirie;
 - Révision du prix de la location du préau/salle des fêtes;
 - Régime indemnitaire pour les agents;
 - Questions diverses.

Délibérations du conseil:

Adoption du compte rendu de la dernière séance (DE 2016 027)

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal du 26 avril 2016. Il demande s'il y a des observations.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 avril 2016.

Projet de périmètre de fusion des communautés de communes (DE 2016 028)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le projet de périmètre de fusion des communautés de communes de Cère et Rance en Châtaigneraie, du Pays de Maurs, du Pays de Montsalvy et entre 2 lacs défini par l'arrêté préfectoral n°2016-614 du 8 juin 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Rappelle que lors de la réunion du 17 novembre 2015, le Conseil Municipal s'était prononcé contre cette fusion,
- Confirme sa position initiale sachant que les premières études confortent sa position par rapport aux dépenses supplémentaires.

Vente de terrain au profit de l'Office Public de l'Habitat du Cantal (DE 2016 029)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les lots n°7 et n°8 du lotissement communal « les Noisetiers » peuvent être cédés à l'Office Public de l'Habitat du Cantal en vue de la construction de deux logements locatifs sociaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de céder à l'euro symbolique la parcelle section A n°1834 d'une contenance de 465 M2 formant le lot n°7 et la parcelle section A n°1835 d'une contenance de 465 M2 formant le lot n° 8 du lotissement communal « Les Noisetiers » ;
- Autorise monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir notamment l'acte de vente.

Location d'une salle (DE 2016 030)

Monsieur le Maire propose de revoir le prix de location de la salle des fêtes ou du préau de l'école (hors temps scolaire).

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs de location de la salle à compter du 1^{er} septembre 2016 :

- **Habitants de la commune** :
 - . 50.00 € pour 24 heures
 - . 70.00 € pour 48 heures
- **Personnes extérieures** :
 - . 100.00 € pour 24 heures
 - . 150.00 € pour 48 heures
- **Associations** : gratuit
- **Caution pour tous** : 400.00 €

VENTE DU TERRAIN DU LOTISSEMENT:

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas d'acquéreur pour les lots du lotissement "Les Noisetiers", Monsieur Claude DELMAS, chargé de ce projet, évoque le fait que le terrain pourrait être cédé à un prix plus attractif, éventuellement à l'euro symbolique ou au prix de 5€ le lot auquel pourrait être rajouté un montant forfaitaire de 5 000€ pour le raccordement au réseau d'assainissement. Il demande à l'assemblée d'y réfléchir pour la prochaine réunion.

TRAVAUX DE VOIRIE:

Les travaux de voirie devraient commencer prochainement, le montant pour l'année 2016 s'élèverait à environ 120 000 € TTC.

Il est prévu notamment l'élargissement de la VC de La Loubière à Lasplanques, ce qui représente un investissement important compte tenu de la baisse des dotations et des subventions, il y aura lieu de recourir à l'emprunt pour une partie.

REGIME INDEMNITAIRE:

Le Conseil Municipal décide de mettre en place le régime indemnitaire pour les agents, un projet de délibération sera rédigé pour demande d'avis au Comité Technique du Centre de Gestion.

CLOCHER DE L'EGLISE:

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de poser une grille sous le faitage du clocher pour empêcher les oiseaux de rentrer.

ENTRETIEN DES VOLETS ET DES FENETRES:

Un devis a été demandé pour l'entretien des volets et des fenêtres du bâtiment école/mairie, pour le pignon extérieur de la salle de vote et les murs de la salle de réunion.

ABRI BUS:

Un abris bus avait été demandé, il semblerait qu'il pourrait être réalisé entre la salle de vote et l'ancien prsbytère.

ECOLE:

En vue de la rentrée prochaine il y a lieu de sécuriser les 2 portails et l'accès à la cantine. Les rideaux pour le préau sont en commande.